

14h

Hôtel du Département
2 rue Jean Juster
CS42371
22023 SAINT BRIEUC CEDEX 1

- Approbation du Procès Verbal de la séance du 21 mars 2023

Délibérations

- Rapport 1 – Convention régissant les transferts d’actifs entre le Syndicat mixte du Grand Légué et la Région Bretagne
- Rapport 2 - Statuts inversion des participations Région et Département

Échanges sur les sujets d’actualité sur le port du Légué